

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 19 juin 2025

Nombre de conseillers

- En exercice : 26
- Présents : 18
- Votants : 23

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

En application de l'Ordonnance n° 2021-1310 et du Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M., CHOUIN J-F., Mme GUILLET A-D., M. GUITTONNEAU P., Mme THOUZEAU J., MM. GUILBAUD L-M., RELET J-M., CROCHET B., LEROY D., BLANDINEAU Mmes BRILLET L., CHEVRIER B., ROUXEL M., MM TESSIER P., LIAIGRE T., Mmes BAUDRY K., JOLLY F., ROUSSET C.

Absents : M. BONNEAU R. qui a donné pouvoir à M. CHOUIN J-F ., Mmes BERTAUD M-F. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J., PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. LIAIGRE T., M. HERCBERG F. qui a donné pouvoir à Mme ROUSSET C., Mme JAUFFRIT L. qui a donné pouvoir à Mme BAUDRY K.

Mme DILLET S., M. BERTHOMÉ F., Mme MARTINEAU C.

Désignation du secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des collectivités Territoriales (CGCT) crée par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). Fanny JOLLY a été élue secrétaire de séance

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
2025 – 48	Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme – complément apporté à la délibération du 21/11/2024	Oui à l'unanimité
2025 – 49	Complexe sportif : convention de mise à disposition temporaire de la toiture de la salle de sport	Oui à l'unanimité

2025 – 50	Aménagement d'une liaison douce : convention RD69 et RD69A	Oui à l'unanimité
2025 – 51	Vendée Numérique : installation d'unb réseau très haut débit en fibre optique 10 chemin du stade	Oui à l'unanimité
2025 – 52	Enquête publique relative à la demande présentée par la société Sablières Palvadeau : demande avis du conseil municipal	Oui à l'unanimité
2025 – 53	Lotissement Le Clos de la Scierie : approbation du cahier des charges de cession de terrain et sa clause d'inaliénabilité	Oui à l'unanimité
2025 -54	Parcelle B0123 : vente en partie à la SARL Solzenne	Oui à l'unanimité
2025 – 55	Parcelle BA0023 : acquisition par la commune de Soullans	Oui à l'unanimité
2025 – 56	Parcelle B2164 : acquisition par la commune de Soullans	Oui à l'unanimité
2025 – 57	CAF : convention de prestation de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement	Oui à l'unanimité
2025 – 58	Création d'emploi d'agent d'entretien des locaux communaux	Oui à l'unanimité
2025 – 59	Année scolaire 2024/2025 : participation aux sorties et séjours pédagogiques – écoles publique et privée sous contrat	Oui à l'unanimité

2025 – 60	SYDEV : avenant n°1 à la convention n°2025.ECL.0098 – entretien éclairage public	Oui à l'unanimité
2025 – 61	SYDEV : convention n°2025.EPF.0065 – effacement de réseau chemin du Moulin Neuf	Oui à l'unanimité
2025 – 62	Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Prend acte

Questions diverses :

Le Maire
Jean-Michel ROUILLE

